

# FRB PACA Infos

LA LETTRE D'INFORMATION DE LA FÉDÉRATION RÉGIONALE DU BÂTIMENT PACA

2<sup>ème</sup> trimestre 2015 - n° 18

ACTU    ENTRETIEN AVEC    FORMATION    ENVIRONNEMENT    FÉDÉRATIONS DÉPARTEMENTALES

## En PACA, tous mobilisés pour le logement !

A l'occasion de la cinquième étape du Tour de France de la Construction, Sylvia Pinel, Ministre du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité, s'est rendue en région PACA le 26 février 2015. La ministre a ainsi rencontré les acteurs du secteur, dont Serge Ramonda en qualité de Président de la FRB PACA, pour leur présenter l'ensemble des mesures mises en place par le gouvernement en faveur de la construction de logements.

Une table ronde, sur le thème "Comment produire des logements abordables ?", a permis à Serge Ramonda, ainsi qu'à Luc Bouvet (Eiffage Construction Provence), de présenter les problématiques des entreprises de la région. A l'issue de celle-ci, sous l'égide de la Ministre qui a tenu à appuyer la démarche, les Présidents régionaux de la FRB, du SNAL et de l'UMF ont signé la charte régionale d'engagement pour le logement et de mobilisation du foncier. Afin de pallier les manques de logements identifiés sur les territoires et sur la base de la politique mise en place par le gouvernement, Michel Cadot, Préfet de région, a proposé aux acteurs du logement et du foncier du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH), dont la FRB PACA, d'élaborer collectivement une stratégie régionale visant à renforcer dans la durée la production de logements dans la région et à mobiliser du foncier.



Cette démarche a abouti à la rédaction d'une charte adaptée à la réalité des territoires et à leurs évolutions autour de 3 axes de travail : **la mobilisation du foncier, la production de logements en général et sociaux en particulier, la réhabilitation de l'ancien, que ce soit le patrimoine des bailleurs ou les centres villes urbains.**

Cette démarche globale, non imposée aux territoires, peut être déclinée en plan d'actions territorial à l'initiative des intercommunalités afin de mieux cibler les problématiques propres à chacun.

M.D ■

*Projet de loi relatif au dialogue social : attention au millefeuille social !*



Le projet de loi élaboré par le gouvernement à la suite de l'échec des négociations interprofessionnelles sur le dialogue social vient d'être présenté en Conseil des Ministres. Ce texte ne supprime pas les obstacles liés au franchissement du seuil de 50 salariés mais présente néanmoins certaines mesures de simplification relatives d'une part aux obligations d'information et de consultation du Comité d'Entreprise et d'autre part aux obligations de négocier.

Cependant, ces mesures de simplification ont des contreparties très critiquables, notamment l'instauration de commissions paritaires régionales interprofessionnelles compétentes pour gérer le dialogue social dans les entreprises de moins de 11 salariés. Ces commissions seraient chargées de donner des conseils en droit du travail aux employeurs et aux salariés (rôle dévolu aux branches professionnelles) et de permettre une concertation sur l'emploi et la formation. Le motif invoqué pour justifier cette représentation collective est que le dialogue social serait insuffisant dans ces entreprises, pour ne pas dire inexistant. Grandes perdantes du projet de loi, les entreprises de moins de 11 salariés, par la grâce du législateur, verront ainsi le dialogue social se complexifier. Or, le dialogue social existe bien dans ces entreprises et se pratique de manière réelle et directe entre employeur et salariés. Pour exister, le dialogue social n'a en effet pas besoin d'être institutionnalisé ou formalisé. De plus, le projet de loi prévoit que ces commissions pourront apporter aux salariés et aux employeurs toutes les "informations sur les dispositions légales ou conventionnelles qui leur sont applicables", autrement dit être en capacité d'apporter des précisions sur le contenu des 700 conventions collectives existantes !

Accepter la mise en place de telles commissions reviendrait à admettre que les chefs d'entreprise employant moins de 11 salariés ne sont pas capables de gérer eux-mêmes les relations de travail dans leurs entreprises alors qu'ils sont en contact direct et permanent avec leurs salariés.

Dans un contexte de dégradation économique majeure, alors que les entreprises artisanales sont le plus à même de faire repartir l'emploi, cette contrainte administrative supplémentaire, en total décalage avec la réalité, sera très mal ressentie par les entrepreneurs car d'autres priorités économiques leur semblent aujourd'hui beaucoup plus essentielles à la relance de l'activité et de l'emploi.

Serge Ramonda  
Président de la FRB PACA

**FRB PACA Infos**  
Lettre trimestrielle éditée par la Fédération Régionale du Bâtiment PACA  
Président : Serge Ramonda  
Responsable de la publication : Marion Destailleurs  
Comité de rédaction : Florent Bigo, Marion Destailleurs, Ariane Dupuch, Lionel Picard, Audrey Portelli, Marion Remy  
Graphisme : Imprimerie Grignan  
Impression : INApolegraphique  
Illustrations : DREAL PACA, Mission Communication - FFB, FRB PACA - Fédérations Départementales du BTP - Fotolia - Istock  
Tirage : 300 exemplaires  
Imprimé sur papier recyclé  
344, bd Michelet  
13009 Marseille  
Tél. 04 96 20 32 03  
Fax 04 96 20 32 04  
www.paca.ffbatiment.fr

### AGENDA

22/05 Comité financier FRB PACA  
04/06 Commission régionale Environnement  
Commission régionale Formation  
11 & 12/06 Congrès FFB  
19/06 Bureau FRB PACA  
17/07 CA FRB PACA





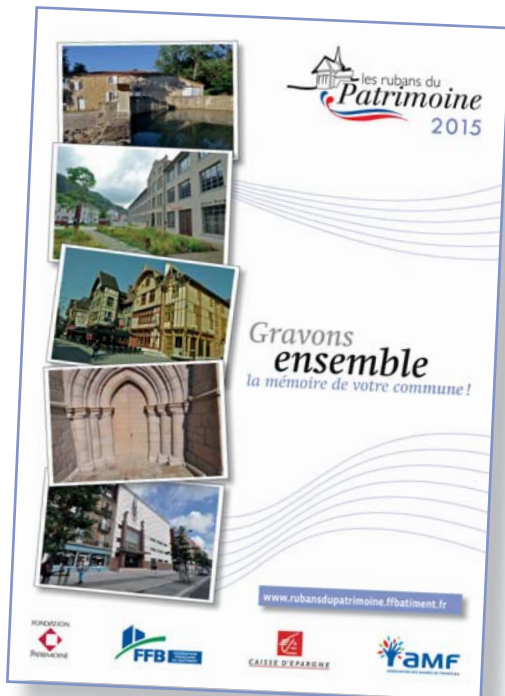
## Les rubans du Patrimoine 2015, encore un bon cru !

Dans le cadre de la 21<sup>ème</sup> édition du concours "Les rubans du Patrimoine", le jury régional PACA s'est réuni le 1<sup>er</sup> avril 2015.

Ce concours national, créé en partenariat par l'Association des Maires de France, la Fédération Française du Bâtiment, la Fondation du Patrimoine et la Caisse d'Épargne, distingue, à travers le choix d'un jury régional organisé sous l'égide de la FRB, et d'un jury national, les communes ou structures intercommunales ayant entrepris des travaux de rénovation, de réhabilitation ou de mise en valeur de leur patrimoine bâti de plus de 50 ans.

Ce concours récompense les communes par des prix départementaux, régionaux et nationaux.

Cette année encore, la région PACA a reçu un grand nombre de dossiers de candidature, ce qui démontre tout l'intérêt que les communes de la région portent à cette opération qui permet de faire connaître



et de primer des opérations de restauration et de valorisation d'un patrimoine bâti souvent méconnu qui contribuent également au maintien et à la création d'emplois.

Le jury national se réunit en mai et la publication officielle des résultats du concours sera faite en juin 2015. Les résultats du concours pour la région seront diffusés à cette occasion.

M.D ■

## Entreprendre, une des dernières aventures modernes

La 10<sup>ème</sup> promotion PACA de l'ESJDB "Entrepreneur du Bâtiment" vient de se terminer. Une promotion riche en personnalités différentes venant d'entreprises des Bouches-du-Rhône, de Corse, de Drôme Ardèche, du Gard, des Hautes-Alpes et du Var.

Cette nouvelle génération d'entrepreneurs a été officiellement diplômée ce 15 avril à Paris, en présence de Jacques Chanut, Président de la FFB et François Asselin, Président de la CGPME, à l'occasion des Rencontres Nationales 2015 des Chefs de file Jeunes Dirigeants de la FFB, organisées par Johan Bencivenga, Chef de file national des groupes Jeunes Dirigeants.

"Entrepreneur du Bâtiment" est une formation adaptée aux nouveaux défis auxquels sont confrontés, dans leur métier, les chefs d'entreprise ; une formation ancrée dans le concret, le réel et l'échange d'expérience.

Créée en 1994 par la Fédération Française du Bâtiment, l'École Supérieure des Jeunes Dirigeants du Bâtiment (ESJDB) donne aux chefs d'entreprise du bâtiment, futurs créateurs, entrepreneurs, tous les atouts pour atteindre leurs objectifs professionnels.

Ce cursus est organisé par la profession pour ses futurs dirigeants, car pour Entreprendre, il faut être armé, passionné et innovant.



A.D ■

## ENTRETIEN AVEC

### Anne-France Didier, Directrice de la DREAL PACA\*



« Cette charte se veut être un engagement aussi bien moral qu'opérationnel de la part des signataires. Elle se structure en grandes orientations et décline 165 engagements. »

**Pouvez-vous nous rappeler les missions et l'organisation de la DREAL en PACA ?**

La DREAL est née en 2009 de la fusion des anciennes DRIRE, DIREN et DRE, avec la volonté de conférer à ce service régional de l'Etat placé sous l'autorité du Préfet de région, l'ensemble des domaines ayant trait au développement et à l'aménagement durable du territoire : logement, infrastructures de transport et mobilité durable, préservation de la biodiversité et des espaces naturels, prévention des risques et des polluants, transition énergétique...

**Quels vont être les grands projets de travaux structurants pour notre territoire qui vont avoir un impact sur l'activité de nos entreprises ?**

En dehors des grands projets d'infrastructure, le logement est susceptible de générer une activité importante dans le domaine de la construction. Les objectifs sont ambitieux sur ce sujet prioritaire : nous devons passer de 8 000 à 16 000 logements sociaux par an pour respecter les objectifs SRU, et rénover 50 000 logements par an dès 2017 comme nous y engage le schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie.

**La FRB PACA vient de signer la charte régionale d'engagement et de mobilisation du foncier. Comment cette charte, portée par l'Etat, sera-t-elle mise en œuvre concrètement ?**

Cette charte se veut être un engagement aussi bien moral qu'opérationnel de la part des signataires. Elle se structure en grandes orientations et décline 165 engagements. Aujourd'hui, nous travaillons à la mise en œuvre très concrète de cette charte : nous élaborons avec la FRB PACA, le Syndicat National des

Aménageurs Lotisseurs, la Fédération des Promoteurs Immobiliers et l'Union des Maisons Françaises, une déclinaison opérationnelle qui s'appuie sur un plan d'actions et un calendrier très précis.

**Pouvez-vous nous parler du premier Palmarès régional de l'Habitat ?**

Le Palmarès régional de l'Habitat 2015 est une des premières déclinaisons opérationnelles de la charte et associe l'Etat, la Région, l'EPF PACA, l'association régionale HIm, la Caisse des Dépôts et l'Union Régionale des Maires.

Sur la base d'un appel à projets, il s'agit de donner à voir des opérations d'habitat qui intègrent du logement social et proposent une réelle qualité de vie, à l'échelle de l'habitat comme à l'échelle du quartier.

Nous sommes persuadés que les acteurs du bâtiment de la région savent se montrer pionniers et novateurs sur la question du logement, et ce Palmarès contribue à valoriser leurs savoir-faire.

Propos recueillis par M.D ■



\* Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement PACA



# 11<sup>e</sup> édition du concours Batissiel 2015

Le concours national Batissiel fait partie des actions de sensibilisation et de promotion des métiers, conduites par la FFB en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, pour favoriser l'enseignement de la technologie en collège et en lycée et ainsi participer à une meilleure connaissance de la diversité des métiers du BTP.

Le concours récompense la production collective d'un groupe d'élèves qui s'inscrit dans un projet de construction d'un bâtiment ou d'un ouvrage de travaux publics.

Batissiel s'adresse aux classes de 5<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>, ainsi qu'aux élèves suivant le module parcours de découverte professionnelle proposé aux collèges et aux élèves de Bac STI DD dans le cadre de leur enseignement de spécialité.

En PACA, l'Académie d'Aix-Marseille s'est mobilisée et à ce jour, 9 établissements représentant 216 élèves, ont présenté leur projet en participant à la finale académique, organisée par le rectorat, en lien avec la FRB PACA.

Un jury, composé de professionnels, d'enseignants et de jeunes élèves, s'est réuni le 24 avril au Lycée René Caillié à Marseille, pour désigner l'établissement qui participera à la finale nationale qui se tiendra à Paris, mercredi 5 juin 2015, au siège de la FFB.

A.D ■



# FEEBat global, un parcours innovant

Dans un contexte environnemental chargé (projet de loi pour la croissance verte, Conférence Paris-Climat 2015, éco-conditionnalité et RGE, 3<sup>ème</sup> période des Certificats d'Economie d'Énergie), la transition énergétique influe sur les activités des entreprises du bâtiment et conduit à faire changer et évoluer les pratiques des professionnels de la construction.

Pour décliner la politique menée au niveau national et mettre en place des actions concrètes, le Conseil Régional PACA a étendu son Plan Régional de Formation par le lancement d'un appel d'offre "Transition Énergétique".

Ainsi, l'IFRBTP PACA a été retenu pour dispenser des formations "FEEBat global", extension des formations FEEBat (Formation aux économies d'énergie du bâtiment) délivrées aux entreprises. S'adressant à un public de demandeurs d'emploi, la Région a souhaité que les contenus des formations FEEBat soient étoffés.

Cette nouvelle formation aborde en 4 modules de 35 heures : l'approche globale énergétique, l'utilisation d'outils de bilans thermiques, les solutions et les préconisations d'amélioration du bâti, l'application de la RT 2012.

Cette offre de formation professionnalisante est assurée sur toute la région PACA et s'adresse à tout demandeur d'emploi ayant une expérience ou un

diplôme dans le bâtiment. La thématique des économies d'énergie dans le bâtiment est abordée à la fois pour le neuf et pour la rénovation.

De plus, l'IFRBTP PACA, grâce à son agrément FEEBat RENOVE, permet aux stagiaires de la formation FEEBat global de passer le QCM FEEBat RENOVE et de valoriser ainsi leurs acquis auprès de leur futur employeur souhaitant être labellisé "RGE" (Reconnu Garant de l'Environnement).

L.P ■



## ENVIRONNEMENT

### Bâtir avec l'Environnement PACA : la Fédération prévoit de renforcer son action

La Fédération Régionale du Bâtiment PACA souhaite renforcer son programme d'actions environnementales. L'objectif est d'accompagner les entreprises de bâtiment adhérentes dans leur adaptation aux nouvelles exigences de performances énergétiques et environnementales.

Ce programme d'actions porte sur 4 objectifs :

- promouvoir la qualification professionnelle des entreprises, en particulier RGE
- accompagner les entreprises à la gestion environnementale de leur siège, ateliers et chantiers
- mettre en place et animer une lettre d'information et un site Internet environnement et bâtiment
- favoriser la mise en place d'un réseau de plates-formes de regroupement et de tri des déchets du BTP et le développement de filières de recyclage spécifique.



Pour mener à bien ce projet, la FRB PACA a sollicité des financements auprès de l'ADEME et du Conseil Régional pour l'embauche, à partir de septembre 2015, d'un chargé de mission régional dédié.

Ce programme d'actions s'inscrit dans le cadre de la convention nationale signée par l'ADEME et la FFB le 4 novembre 2013, qui vise à renforcer leur collaboration en matière d'environnement et d'accompagnement des entreprises.

F.B ■

### La FRB accompagne les adhérents pour le montage du dossier de qualification Qualibat



La mention RGE "Reconnu Garant Environnement" a été instaurée par les pouvoirs publics et les acteurs de la construction afin de permettre aux clients de se repérer face aux nombreux signes de qualité dont bénéficient les entreprises et de bénéficier de l'Eco PTZ et du crédit d'impôt transition énergétique.

Pour pouvoir obtenir le précieux sésame, les entreprises doivent justifier d'une formation à la performance énergétique ainsi que d'une qualification professionnelle.

Pour aider les entreprises à mieux appréhender le dispositif, la Fédération Régionale du Bâtiment, en partenariat avec les Fédérations Départementales du BTP et QUALIBAT, a décidé d'accompagner les entreprises adhérentes pour monter le dossier de qualification professionnelle à travers des rendez-vous individualisés :

- conseil dans le choix de la qualification et du domaine de travaux RGE
- explication des pièces administratives et techniques du dossier
- remise du dossier en main propre
- interface avec QUALIBAT.

F.B ■

Pour plus de renseignements sur les dates de rendez-vous possibles, n'hésitez pas à contacter votre Fédération Départementale.



## 04

### CHANTIER PORTES OUVERTES A MANOSQUE

Organisées par la Fédération du BTP 04, les Coulisses du Bâtiment ont ouvert, le 15 avril dernier et pour la 10<sup>ème</sup> fois dans les Alpes-de-Haute-Provence, les portes du chantier de construction de la station d'épuration de Manosque.

Cela a été l'occasion pour près de 100 élèves des collèges Jean Giono de Manosque et André Ailhaud de Volx, ainsi que du lycée des métiers Beau-de-Rochas de Digne-les-Bains, de faire le tour d'un ouvrage en cours de réalisation et d'échanger avec les professionnels qui y travaillent chaque jour.



Tous les acteurs impliqués dans cet ouvrage (maître d'ouvrage, maître d'œuvre, entreprises, exploitants...) ont su mettre les moyens et leur volonté au service des jeunes étudiants pour que cette demi-journée soit une pleine réussite.

En découvrant les différentes phases de ce chantier, ces jeunes ont découvert les professions du BTP, qui s'imbriquent les unes avec les autres comme les pièces indispensables d'un vaste puzzle.

Malgré les difficultés économiques que connaît notre secteur, il ne faut pas oublier que les métiers du BTP sont éternels... De tous temps, l'homme a eu besoin de construire et il continuera à construire... il n'y a pas un projet sans que l'acte de construire soit nécessaire.

Un secteur qui rebondi et qui se consacre aux évolutions comme la "high tech" au service du chantier et la mécanisation, qui sont des clés de la performance.

Le BTP construit pour l'avenir de cette jeunesse, et demain avec elle...

**Fédération du BTP des Alpes-de-Haute-Provence : 04 92 31 06 15**

## 05

### JOURNÉE ANNUELLE DU BTP 05

La Journée annuelle du BTP des Hautes-Alpes s'est tenue le 11 avril dernier autour du thème "Construire l'avenir ensemble". Ce fut une réelle réussite avec plus de 400 participants réunis au Centre BTP Vacances du lac de Serre-Ponçon.

Après l'ouverture par le Président Stéphane Scarafagio, Bernard Coloos de la Fédération Française du Bâtiment a rappelé les enjeux de la réforme des collectivités locales qui fut le sujet de la première table-ronde réunissant le Préfet Pierre Besnard, Chantal Eymeoud, Maire d'Embrun et Présidente de la Communauté de communes de l'Embrunais, René Moreau, Maire de Veynes et Jean-Marie Bernard, tout nouveau Président du Conseil Départemental.

Mais le point d'orgue de cette matinée fut le lancement du "Sommet de l'Aménagement"



par le Président Scarafagio. Il s'agit de réunir tous les acteurs de la construction, au sens large, afin de travailler à l'avenir du département des Hautes-Alpes.

Ont donc participé ce 11 avril, les banquiers, les notaires, les agents immobiliers, les promoteurs, les bailleurs sociaux, les économistes de la construction, les architectes, les hôteliers et la nouvelle structure du développement économique et touristique départementale.

"Construire l'avenir ensemble" est vraiment la volonté de tous ces acteurs, enthousiastes à l'idée de participer au développement de leur territoire. L'initiative du Président Scarafagio fut chaleureusement approuvée par tous les participants y compris les politiques. Il va falloir maintenant concrétiser par des actions cette belle idée... La Fédération du BTP 05 va s'y atteler.

Un "Grand Témoin", Laurent Davezies, spécialiste des territoires, a ensuite dressé un état des Hautes-Alpes, à la fois sociologique et économique, qui a permis de rester optimiste sur l'avenir du département.

**Fédération du BTP des Hautes-Alpes : 04 92 51 63 04**

## 06

### ELECTIONS DEPARTEMENTALES 2015 : LA FBTP 06 A INTERROGÉ LES CANDIDATS DES ALPES-MARITIMES

Dans le cadre des élections départementales des 22 et 29 mars derniers, la FBTP 06 a envoyé un questionnaire à l'ensemble des candidats pour connaître leurs positions sur des sujets qui impactent directement ou indirectement le secteur de la construction sur la Côte d'Azur.

Trois grandes thématiques ont été mises en avant :

1) Soutenir l'investissement local, notamment en maintenant au niveau départemental un budget dédié aux équipements et à la mise aux normes des bâtiments publics.

2) S'engager en faveur du développement durable, afin d'optimiser l'efficacité énergétique dans la construction à l'horizon 2020, selon les objectifs fixés par les pouvoirs publics.

3) Favoriser les bonnes pratiques, en luttant contre la concurrence déloyale, en refusant les offres anormalement basses, en valorisant l'apprentissage pour assurer la pérennité des métiers, et en participant au mouvement général de simplification.

Enfin, les candidats ont été invités à exprimer leurs avis et propositions sur le sujet du logement des actifs, sur la problématique des déplacements, ainsi que sur la future réforme de l'urbanisme et des permis de construire. Après avoir mis à disposition des adhérents l'ensemble des réponses obtenues, via le site internet de la Fédération départementale, la Profession a informé les candidats élus et réélus qu'un suivi sur l'avancement de leurs engagements sera effectué tout au long de la durée de leur mandat.

**Fédération du BTP des Alpes-Maritimes : 04 92 29 85 85**



## 13

### LA FBTP 13 AU COEUR DE LA LUTTE CONTRE LE TRAVAIL ILLÉGAL

Depuis plus de 25 ans, la Fédération du BTP 13 est engagée dans la lutte contre le travail illégal. Un combat permanent contre des pratiques délictueuses dont les impacts sur l'économie et sur la société sont considérables.

En 1989, la FBTP 13 crée le badge d'identification professionnelle, tenu à la disposition de toutes les entreprises adhérentes et de leurs salariés. Souhaitant étendre ce principe à l'ensemble de la profession dans le département, elle demande à la Caisse des Congés Payés de concevoir et de gérer la carte d'identification professionnelle des salariés du BTP. En 2000, 37 000 cartes étaient en circulation dans les Bouches-du-Rhône. En février 2015, c'est cette même carte qui figure dans le projet de loi Macron, la rendant obligatoire à l'échelle nationale.

Depuis 2011, la Fédération se bat également sur le terrain de la concurrence déloyale des travailleurs détachés. En février 2014, elle franchi un pas de plus en signant une nouvelle version de la convention départementale de partenariat pour la lutte contre le travail illégal intégrant la problématique du détachement européen, et dont le second comité de suivi s'est tenu en mars dernier. Par cette convention, la FBTP 13 s'engage notamment à se porter partie civile dans les procédures judiciaires qui impliqueraient les entreprises du BTP dans des affaires de travail illégal. En juillet 2014, avec la loi Savary, le gouvernement prend conscience du danger et décide de faire de ce combat une priorité.



Johan Bencivenga et Michel Cadot, Préfet de la région PACA à l'occasion de la signature de la convention de lutte contre le travail illégal.

À travers ces actions majeures, la Fédération du BTP 13 confirme sa détermination et son rôle moteur dans la lutte contre le travail dissimulé et la concurrence déloyale.

**Fédération du BTP des Bouches-du-Rhône : 04 91 23 26 23**

## 83

### SOUTIEN DU PRÉFET DU VAR AU BTP : LA FÉDÉ ENFONCE LE CLOU !

Le Préfet du Var s'est récemment adressé par écrit à l'ensemble des collectivités varoises et EPCI pour soutenir le secteur du BTP. Ce courrier faisait suite à la demande formulée fin 2014 par le Président Philippe Donat lors de sa première rencontre avec Pierre Soubelet alors fraîchement arrivé dans le département. Depuis plusieurs mois en effet, la Fédération du BTP du Var alerte les autorités sur les difficultés des entreprises et leurs attentes notamment au regard d'une commande publique devenue indigente. Avec cet écrit, elle dispose désormais d'un outil supplémentaire qu'elle ne s'est pas privée de relayer avec ses propres messages. La Fédération répond également à l'invitation du Préfet à recenser les marchés dont les modalités de passation ou d'attribution peuvent faire craindre des infractions à la législation du travail et une multiplication des offres anormalement



basses (OAB) et elle agit concrètement contre les mauvaises pratiques des maîtres d'ouvrages. Par ailleurs, l'Office du BTP du Var, qui réunit entrepreneurs et architectes varois, a mis ce courrier à l'ordre du jour de ses travaux bimestriels pour en faire une analyse partagée avec les acteurs de la commande publique spécialement conviés pour l'occasion ; ces derniers montrant un intérêt certain pour la démarche. Parmi les sujets traités, notons les pratiques favorisant l'accès des TPE/PME à la commande publique, le respect de la trésorerie des entreprises, la lutte contre les OAB et le travail irrégulier source de concurrence déloyale.

**Fédération du BTP du Var : 04 94 89 94 70**

## 84

### CONCERTATION, COOPÉRATION ET CONVENTIONS

L'année 2014 comptera parmi les pires pour le BTP, avec une récession plus brutale que celles enregistrées depuis le premier choc pétrolier. En ce début 2015, aucun signe ne laisse apparaître l'esquisse de la reprise tant attendue.

C'est pourquoi la Fédération BTP rencontre les décideurs. Avec plusieurs objectifs. Alerte sur l'ampleur de la récession et son impact sur l'économie et l'emploi. Provoquer une prise de conscience et faire progresser l'idée que le renouveau se situe principalement dans les décisions que peuvent prendre les responsables des collectivités territoriales. Les besoins demeurent nombreux en matière de logement, rénovation urbaine, aménagement et développement. Les pré-occupations des dirigeants d'entreprise sont nombreuses. Mais deux priorités s'imposent. Le volume d'activité et l'assainissement de la concurrence.

La Fédération BTP multiplie les initiatives afin d'accélérer la réalisation des projets et muscler les programmes de la mandature 2014-2020.



Et, sous l'égide de l'Office BTP Vaucluse qui rassemble le Syndicat des Architectes et la Fédération BTP, il a été proposé, en 2014, au Conseil Général et à Citadis, importante SEM d'aménagement, de signer une convention de coopération. La ville d'Avignon vient de signer une convention similaire. Ces engagements visent à renforcer la coopération entre maîtres d'ouvrage et professionnels pour rétablir une saine concurrence et instaurer des critères pertinents de sélection des candidatures et des offres dans les marchés.

**Fédération du BTP du Vaucluse : 04 90 82 40 63**